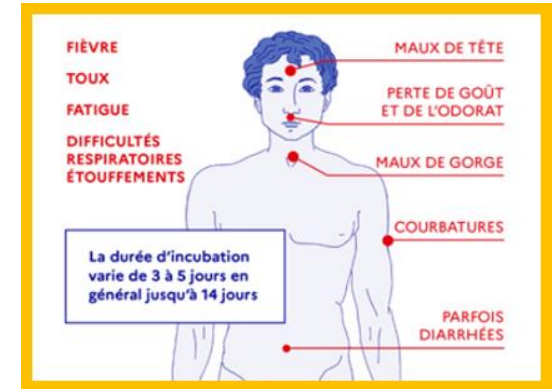


Procédure de prise en charge d'un cas symptomatique à l'Ecole

Elève présentant des symptômes évocateurs



Signes de gravité ?



Appel cellule médicale départementale

- Conseils aux équipes par les personnels de santé EN (nettoyage, gestes barrière, .)
- Recherche par anticipation des cas contact (élèves, personnels)
- Retour au domicile des cas contact en attente résultat du test, sur avis du médecin EN

- Isoler l'élève dans une pièce dédiée sous surveillance
- Port d'un masque pour l'élève et la personne qui le prend en charge
- Appeler sans délai la famille pour venir le chercher
- Nettoyage approfondi de la pièce avec temps de latence, aération
- Conseils à la famille (consultation du médecin traitant, maintien au domicile)
- Respect strict des gestes barrière
- Information au Dasen

Test négatif

- ✓ Retour à l'école sur avis du médecin traitant ou du médecin scolaire

Test PCR sur prescription médicale

Résultat transmis à l'ARS
qui informe le service médical EN

Cellules médicales départementales

18 -> 02.38.79.45.15

28 -> 02.38.79.45.30

36 -> 02.38.79.45.63

37 -> 02.38.79.45.90

41 -> 02.38.79.41.31

45 -> 02.38.79.41.77

Test positif

- Quatorzaine du cas testé positif
- Identification des cas contacts par les personnels santé EN en lien avec l'ARS
- Quatorzaine des cas contact identifiés
- Tests des cas contacts selon décisions de l'ARS
- ✓ Retour école sur avis médecin traitant ou médecin scolaire